Royaume du Maroc

Ministère de l'Economie et des Finances

Direction des Domaines de l'Etat

ction Régionale des Domaines de l'Etat d'Oujda

المملكة المغربية

وزارة الاقتصاد والمالية

مديرية أملاك الدولة

المديرية الجهوية لأملاك الدولة بوجـــدة

Décision d'annulation de l'avis d'achat sur bon de commande N°01/DRDE/OUJDA/2026

- Vu le décret N°2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics ;
- Vu l'arrêté du ministre des finances N° : 1692-23 du 4 Hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.
- Vu la publication de l'avis d'achat sur bon de commande N°01/DRDE/OUJDA/2026 dans le portail électronique des marchés publics le 02/02/2026.
- Vu l'article 48 du décret N°2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics qui décrit les conditions d'annulation d'un appel d'offre.
- Vu l'erreur dans la désignation de la nature de la prestation objet de l'avis d'achat 01/DRDE/OUJDA/2026.
- Vu que l'avis d'achat sur bon de commande à exécuter comportait des articles nécessitant une réparation et mise en service et **non seulement** l'entretien et la maintenance.

Décide

Article1 :

L'avis d'achat sur Bon de Commande N°01/DRDE/OUJDA/2026 ayant pour objet l'entretien et la maintenance des scanners COLORTRAC (modèle T36) relié au traceur CANON TX-3000 affectés à la Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'Oujda, la Délégation des Domaines de l'Etat d'Oujda, la Délégation des Domaines de l'Etat de Berkane et la Délégation des Domaines de l'Etat de Nador, est **annulé purement et simplement**./.

Oujda le : 13 Mars 2026

Royaume du Maroc – Ministère de l'Economie et des Finances – Direction Régionale des Domaines de l'Etat à Oujda

Le Chef du Service de la Programmation et de la Contractualisation

Signé : Meryem BENNACEUR